

Rémunération des élus 2022



En conformité avec l'article 11, de la Loi sur le traitement des élus municipaux :

Madame Maud Allaire, Mairesse

Ville de Contrecoeur

Rémunération de base	42 026 \$
Avantages sociaux	4 348 \$
Allocation de dépenses	21 013 \$

M.R.C. de Marguerite-d'Youville

Rémunération de base en tant que membre du conseil	10 242 \$
Rémunération de base en tant que vice-présidente de la commission de développement économique	1 570 \$
Rémunération de base en tant qu'administrateur de l'Office municipal d'habitation	1 047 \$

Pour chaque présence à une séance du conseil assistée	366 \$
Pour chaque présence à un autre comité	146 \$

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent

Rémunération de base en tant que vice-présidente et membre du comité exécutif	2 945 \$
Pour chaque présence à une séance du conseil	245 \$

Régie intermunicipale de services animaliers de la Vallée-du-Richelieu

Pour chaque présence à une séance	100 \$
-----------------------------------	--------

83 191 \$

District # 1 : Monsieur Claude Bérard

Ville de Contrecoeur

Rémunération de base	14 100 \$
Allocation de dépenses	7 050 \$

21 150 \$

District # 2 : Monsieur Pierre-Olivier Roy

Ville de Contrecoeur

Rémunération de base	14 100 \$
Allocation de dépenses	7 050 \$

21 150 \$

District # 3 : Monsieur Pierre Bélisle

Ville de Contrecoeur

Rémunération de base	14 100 \$
Allocation de dépenses	7 050 \$

21 150 \$

District # 4 : Madame Karine Messier

Ville de Contrecoeur

Rémunération de base	14 100 \$
Allocation de dépenses	7 050 \$

21 150 \$

District # 5 : Madame Maggy Bissonnette

Ville de Contrecoeur

Rémunération de base	14 100 \$
Allocation de dépenses	7 050 \$

21 150 \$

District # 6 : Monsieur Claude Dansereau

Ville de Contrecoeur

Rémunération de base	14 100 \$
Allocation de dépenses	7 050 \$

21 150 \$